

RDC [\(2 réactions\)](#)

## RDC : Thierry Michel renonce provisoirement à se rendre à Kinshasa

26/02/2013 à 15h:35 Par Jeune Afrique



Le réalisateur belge Thierry Michel, auteur de "L'affaire Chebeya, un crime d'État ?" © AFP

**Le réalisateur belge Thierry Michel ne croit plus pouvoir obtenir rapidement un visa pour se rendre en RDC. Et la solution à son problème n'est même pas du ressort du Premier ministre, Augustin Matata Ponyo.**

Refoulé à l'aéroport de Kinshasa en juillet 2012, alors qu'il était venu présenter son documentaire "L'affaire Chebeya, un crime d'État ?", le cinéaste belge Thierry Michel a renoncé à se rendre en RDC dans l'immédiat. Début février, il a récupéré le passeport (toujours dépourvu de visa) qu'il avait laissé à l'ambassade de ce pays à Bruxelles, en août 2012. Le 10 février, au cours d'un entretien avec Augustin Matata Ponyo à l'aéroport, à Paris (où le chef du gouvernement congolais faisait escale en provenance des États-Unis), Yamina Benguigui, la ministre française de la Francophonie, a de nouveau plaidé pour qu'un visa soit délivré au cinéaste. Mais celui-ci ne se fait guère d'illusions : « On m'a clairement fait comprendre, explique-t-il, que le Premier ministre n'avait pas autorité sur cette question. »